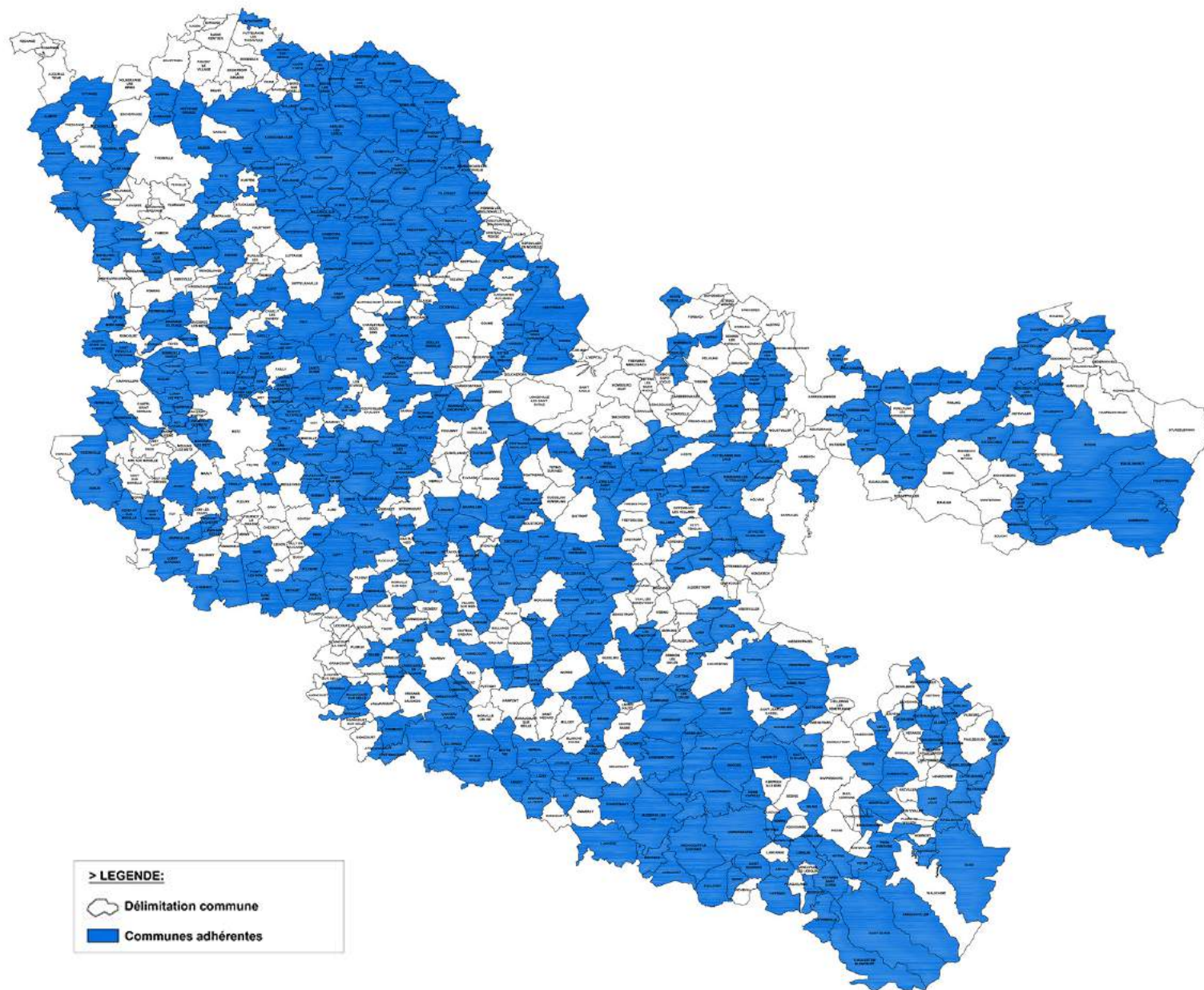


Carte des communes adhérentes

438 communes au 31 décembre 2014



Moselle Agence Technique

18, boulevard Paixhans • 57000 METZ
T 03 55 94 18 11
contact@matec57.fr • www.matec57.fr

Directeur: Arnaud Spet



La lettre d'information
de Moselle Agence Technique
Janvier 2015 • Éditée par MATEC

Directeur de la publication: Le Président de MATEC
Crédits photographiques: Guillaume RAMON - DR
Conception Impression: Imprimerie Départementale
Tirage: 1200 exemplaires



Le mot du président

Je tiens tout d'abord à vous présenter mes vœux pour cette nouvelle année. Après 2014 et son renouvellement municipal, 2015 sera très certainement l'année de concrétisation des programmes de travaux et le lancement de nouveaux projets. C'est dans cet objectif que les équipes de MATEC ont déjà rencontré plus de 150 collectivités (soit 70 de plus qu'en octobre 2014) et ont déjà plus de 90 études en cours. Ces chiffres éloquentes montrent l'utilité de notre agence au service des collectivités. MATEC est toujours plus présente auprès de ses adhérents pour leur apporter un service de haute qualité au meilleur coût, avec des solutions techniques adaptées et sécurisées. N'hésitez donc pas à contacter l'équipe MATEC, dont l'unique vocation est de satisfaire ses adhérents, dans le respect des valeurs du service public.

Lors de la notre Assemblée Générale le 10 décembre à Augny, il a été décidé de maintenir au taux actuel les

cotisations des collectivités. J'ai cependant été sensible aux demandes de plusieurs adhérents concernant une éventuelle modulation des cotisations lorsqu'un même territoire est appelé à cotiser pour plusieurs collectivités (commune, intercommunalité et syndicat). Des simulations sont en cours de réalisation afin d'étudier les effets d'une telle modulation et, ainsi, d'être en mesure de vous faire des propositions dans le courant de cette année.

En parallèle, je vous confirme la volonté du Département de rester le 1^{er} partenaire des collectivités, de continuer à participer au financement de MATEC au même niveau que les autres collectivités adhérentes de Moselle.

Enfin, je vous invite au salon Urbest qui se tiendra du 27 au 29 janvier où vous pourrez rencontrer les agents de MATEC, présents sur le stand du Conseil Général de la Moselle

Le Président de MATEC

Assemblée Générale du 10 décembre 2014 à Augny



BON À SAVOIR

Ad'AP comme Agenda d'Accessibilité Programmée

L'Agenda d'Accessibilité Programmée a été mis en place par ordonnance du 26 septembre 2014 et par décret du 5 novembre 2014. Cet agenda est obligatoire pour tous les propriétaires ou exploitants d'ERP qui ne respectent pas leur obligation d'accessibilité au 1^{er} janvier 2015.

Les Ad'Ap ont pour objectif de déterminer les conditions de mise en accessibilité des bâtiments publics, de définir le coût et le planning de travaux.

Les bâtiments pourront ainsi être mis en accessibilité sous 3 ans (sauf cas particulier) au lieu du 1^{er} janvier 2015.

Pour pouvoir bénéficier de ce délai complémentaire, les Ad'Ap doivent être déposés en préfecture avant le 27 septembre 2015.

MATEC peut vous accompagner à la réalisation de votre Ad'Ap, en tenant compte des spécificités de votre patrimoine et des contraintes de votre territoire.

PAROLE D'ÉLU

Jean-Michel HIRTZ, Maire de Kerling-lès-Sierck

« La commune de Kerling-les-Sierck envisageait de réaménager en foyer socio-culturel son ancienne école située au cœur du village, à proximité de l'église et de la mairie. Nous souhaitions avoir une vue d'ensemble sur l'aménagement de ce secteur. MATEC a réalisé un plan général intégrant le parking nécessaire au foyer, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du foyer et de l'église ainsi que l'extension du cimetière. Le travail fourni par MATEC nous a permis de disposer d'un plan général d'aménagement cohérent ainsi que d'une programmation des travaux nécessaires à l'ensemble des espaces publics qui pourront se dérouler en plusieurs étapes. MATEC nous accompagne également en assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du foyer, en tenant compte de nos besoins et de nos moyens. »

À VOTRE SERVICE

Suivi des DSP et visite annuelle d'ouvrages

Les délégations de service public (DSP) qu'elles concernent le domaine de l'eau ou celui de l'assainissement nécessitent d'être suivies et contrôlées. Les communes peuvent bénéficier, grâce à MATEC, d'un suivi des DSP intégrant le contrôle des obligations du délégataire, la vérification des conditions d'actualisations des prix, la négociation des avenants.

MATEC peut également accompagner les collectivités dans le suivi patrimonial des ouvrages en réalisant une visite annuelle, afin de définir les travaux à prévoir, de vérifier la bonne qualité des installations et leur conformité au regard des réglementations et préconisations des services sanitaires.

AGENDA

Assemblée Générale de MATEC

27 janvier 2015 • 16h

Urbest • Parc des Expositions • Metz

LES RÉALISATIONS

PÔLE VRD/AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEMENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Secourt

La commune de Secourt souhaitait mener une réflexion sur l'aménagement de sa traversée dans l'objectif d'améliorer la sécurité routière. MATEC a réalisé un diagnostic sur l'ensemble de la traversée, dressé un bilan des points les plus dangereux et proposé différents scénarios de réaménagement par zone. La commune dispose ainsi d'une vue globale des aménagements possibles et peut donc planifier les points à traiter en priorité.



PÔLE BÂTIMENT

ACCESSIBILITÉ PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Biding

MATEC a réalisé pour la commune de Biding le projet de mise en accessibilité de l'église en recherchant la solution optimale en termes de facilité d'accès, de coût de travaux et d'intégration paysagère.

Le projet est estimé à 18000 € HT

PÔLE EAU / ASSAINISSEMENT

MISE AUX NORMES ASSAINISSEMENT

Château-Voué

La commune de Château-Voué souhaitait engager les mesures nécessaires à la mise aux normes en matière d'assainissement. Elle disposait simplement d'une étude diagnostique réalisée en 2009. La commune a choisi MATEC pour l'assister dans l'ensemble de son projet.

Après une première visite de terrain permettant une bonne compréhension des enjeux, MATEC a préparé les cahiers des charges pour la consultation du géomètre, du bureau d'études qui assurera la maîtrise d'œuvre de l'opération et du géotechnicien.

MATEC a préconisé la réalisation d'une inspection télévisée des réseaux qui a permis à la commune de mesurer l'ampleur exacte des travaux à effectuer et de calibrer dès l'origine du projet le coût de l'opération afin d'éviter toute déconvenue en cours de chantier.

MATEC coordonnera également les travaux concernant les réseaux d'assainissement avec ceux relatifs au réseau d'eau potable prévus par le syndicat des eaux de Rodalbe et environs.